

étaient dirigées par 2 maîtresses non diplômées et comptaient ensemble 86+93 élèves. L'admission, qui eut lieu dès l'âge de 3½ ans, était gratuite pour tous les élèves.

Marche des écoles gardiennes: 4 n^{os} 2 et 2 n^{os} 3.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Les 129 écoles primaires publiques, appartenant à 7 ressorts scolaires, se divisaient en 65 écoles de garçons, 63 écoles de filles et 1 école mixte pour les commençants.

Avaient 1 année d'études	2 écoles
2 années d'études.....	118 —
3 —	7 —
5 —	2 —

Les 65 écoles de garçons étaient dirigées par des instituteurs; les 63 écoles de filles et l'école mixte pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, jardins et musées scolaires, mobiliers de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Le nombre des *maisons d'école* était de 16 avec 124 salles de classe; 5 écoles étaient installées dans des maisons particulières (Lasauvage 3, Obercorn 1, Rumelange 1).

Toutes les salles de classe répondaient suffisamment à leur destination. Aucune salle de classe n'a servi à des usages étrangers à l'enseignement.

Des places de récréation suffisamment spacieuses et bien aménagées se trouvaient près de toutes les maisons d'école.

Les lieux d'aisances étaient partout en bon état et bien entretenus par rapport à la propreté.

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été complétés et renouvelés selon les besoins existants, par l'acquisition de 140 tables-bancs, 39 tableaux noirs, 16 pupitres avec estrades, 8 machines alphabétiques, 10 tableaux pour l'enseignement